

UN LIBRARY



NATIONS UNIES

SEP 25 1980

ASSEMBLEE
GENERALE



COLLECTION

Distr.
GENERALE

A/C.1/35/1

22 septembre 1980

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-cinquième session
PREMIERE COMMISSION

QUESTIONS RENVOYÉES A LA PREMIERE COMMISSION

Lettre datée du 19 septembre 1980 adressée au Président de
la Première Commission par le Président de
l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous informer qu'à la 3ème séance plénière de la trente-cinquième session, tenue ce jour, l'Assemblée générale a décidé de renvoyer à la Première Commission les points ci-après :

1. Conséquences économiques et sociales de la course aux armements et ses effets profondément nuisibles sur la paix et la sécurité dans le monde (point 31).
2. Réduction des budgets militaires (point 32) :
 - a) Rapport de la Commission du désarmement;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
3. Application de la résolution 34/71 de l'Assemblée générale relative à la signature et à la ratification du Protocole additionnel I au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco) (point 33).
4. Armes chimiques et bactériologiques (biologiques) : rapport du Comité du désarmement (point 34).
5. Application de la résolution 34/73 de l'Assemblée générale : rapport du Comité du désarmement (point 35).
6. Proclamation de la décennie commençant en 1980 comme deuxième Décennie du désarmement : rapport de la Commission du désarmement (point 36).
7. Application de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique : rapport du Secrétaire général (point 37).

8. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient (point 38).
9. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud : rapport du Secrétaire général (point 39).
10. Interdiction de la mise au point et de la fabrication de nouveaux types d'armes de destruction massive et de nouveaux systèmes de telles armes : rapport du Comité du désarmement (point 40).
11. Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix : rapport du Comité spécial de l'océan Indien (point 41).
12. Conférence mondiale du désarmement : rapport du Comité ad hoc pour la Conférence mondiale du désarmement (point 42).
13. Conférence des Nations Unies sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination : rapport de la Conférence (point 43).
14. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire (point 44) :
 - a) Rapport du Comité du désarmement
 - b) Rapport de la Commission du désarmement
 - c) Préparatifs en vue de la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement;
 - d) Paragraphe 125 du Document final de la dixième session extraordinaire :
 - i) Rapport du Comité du désarmement;
 - ii) Rapport de la Commission du désarmement;
 - e) Application des recommandations et décisions de la dixième session extraordinaire;
 - f) Programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement : rapport du Secrétaire général;
 - g) Non-recours aux armes nucléaires et prévention de la guerre nucléaire : rapport du Comité du désarmement;
 - h) Semaine du désarmement : rapport du Secrétaire général;

/...

- i) Armes nucléaires sous tous les aspects : rapport du Comité du désarmement;
 - j) Programme de recherches et d'études sur le désarmement : rapport du Secrétaire général;
 - k) Etudes des Nations Unies sur le désarmement : rapport du Secrétaire général.
15. Conclusion d'une convention internationale sur le renforcement de la sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires contre le recours ou la menace du recours aux armes nucléaires : rapport du Comité du désarmement (point 45).
16. Conclusion d'une convention internationale visant à garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre le recours ou la menace du recours aux armes nucléaires : rapport du Comité du désarmement (point 46).
17. Renforcement de la sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires : rapport du Comité du désarmement (point 47).
18. Désarmement général et complet (point 48) :
- a) Rapport du Comité du désarmement;
 - b) Etude relative aux armes nucléaires : rapport du Secrétaire général;
 - c) Etude de tous les aspects du désarmement régional;
 - d) Réexamen de la composition du Comité du désarmement : rapport du Comité du désarmement;
 - e) Etude des rapports entre le désarmement et la sécurité internationale : rapport du Secrétaire général;
 - f) Interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'utilisation d'armes radiologiques : rapport du Comité du désarmement;
 - g) Mesures propres à accroître la confiance : rapport du Secrétaire général;
 - h) Non-implantation d'armes nucléaires sur le territoire des Etats où il n'y en a pas à l'heure actuelle : rapport du Secrétaire général;
 - i) Négociations sur la limitation des armes stratégiques.

/...

L'Assemblée générale a décidé que les paragraphes pertinents du rapport annuel de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A/35/365), qui doit être examiné directement en séance plénière au titre du point 14, seraient portés à l'attention de la Première Commission lorsqu'elle examinerait le point 48.7

19. Armement nucléaire israélien : rapport du Secrétaire général (point 49).
20. Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale (point 50) :
 - a) Application de la Déclaration : rapport du Secrétaire général;
 - b) Non-intervention dans les affaires intérieures des Etats.

Permettez-moi d'appeler également votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session, figurant dans la section II du document A/35/250, qui ont été approuvées par l'Assemblée générale à sa 3ème séance plénière. J'apprécierais vivement votre coopération à cet égard.

(Signé) Rüdiger von WECHMAR
